

Pour publication immédiate

Les matingénieurs : l'Ordre des ingénieurs du Québec dresse un bilan positif de sa série d'ateliers sur l'éthique et la déontologie

Montréal, le 27 février 2014 – Plus de 900 ingénieurs ont participé à la série de déjeuners-ateliers Les matingénieurs, qui se terminait aujourd'hui par un événement sur la surveillance des travaux d'ingénierie, un enjeu important pour la protection du public. Amorcée en octobre dernier, cette série de quatre ateliers avait pour objectif de sensibiliser les ingénieurs aux enjeux éthiques et déontologiques auxquels ils peuvent faire face dans leur travail quotidien. Les trois premiers ateliers portaient sur l'indépendance professionnelle, la gestion des contrats et les pratiques d'affaires.

« Les matingénieurs sont une des nombreuses initiatives d'information, de formation et de prévention proposées par l'Ordre des ingénieurs du Québec pour mieux protéger le public et soutenir davantage ses membres. L'Ordre est en mouvement, et nos actions pour rétablir la confiance du public envers la profession forment un système cohérent dans lequel évoluent des ingénieurs mieux formés et responsabilisés, des entreprises mieux encadrées et des donneurs d'ouvrages mieux outillés », a commenté le président de l'Ordre, M. Daniel Lebel, ing., FIC, PMP.

L'importance de la surveillance des travaux

La surveillance des travaux d'ingénierie est un enjeu important pour la profession. Au XXI^e siècle, peu de produits sont offerts aux consommateurs sans d'abord subir des contrôles de qualité. Les citoyens et les contribuables sont en droit de s'attendre à ce que les ouvrages d'ingénierie soient exécutés en conformité avec les plans et devis des concepteurs et fassent l'objet d'une surveillance professionnelle par les ingénieurs.

L'Ordre se penche sur cette question de manière rigoureuse, en travaillant notamment à l'élaboration d'un guide de pratique lié à la surveillance des travaux. L'Ordre proposera également quelques recommandations à la commission Charbonneau. Ces recommandations viseront à valoriser la surveillance auprès des intervenants clés, à renforcer la collaboration entre le concepteur et le surveillant, et à accroître la vérification des activités de surveillance.

D'autres initiatives en éthique et déontologie

Par ailleurs, l'Ordre continue de développer son offre de formation sur les enjeux éthiques. Le [Colloque annuel de l'Ordre](#), qui aura lieu les 13 et 14 mai prochain à Montréal, sera la prochaine occasion offerte aux ingénieurs pour mieux s'outiller pour gérer ces enjeux. Chaque parution de *PLAN*, la revue de l'Ordre, contient également une chronique « Éthique et déontologie » préparée par le Bureau du syndic ; la plus récente aborde les [responsabilités de l'ingénieur en matière de gestion des risques](#). Rappelons que tous les ingénieurs ont aussi eu à suivre un cours obligatoire sur le professionnalisme. Enfin, les ingénieurs et le grand public peuvent toujours faire appel à la ligne 1 877 ÉTHIQUE de l'Ordre, qui traite chaque année plus de 1 000 appels.

À propos de l'Ordre des ingénieurs du Québec

Fondé en 1920, l'Ordre des ingénieurs du Québec regroupe 60 000 professionnels du génie de toutes les disciplines, à l'exception du génie forestier. L'Ordre a comme mission d'assurer la protection du public en contrôlant l'exercice de la profession dans le cadre des lois constitutives de l'Ordre et de mettre la profession au service de l'intérêt du public. Pour plus d'information, consultez le site Web <http://www.oiq.qc.ca>.

– 30 –

Source : Aline Vandermeer
Direction des communications et des affaires publiques
Ordre des ingénieurs du Québec
Tél. : 514 845-6141 ou 1 800 461-6141, poste 3253